

COMMUNIQUÉ CFTC FINANCES

POINT MINISTÉRIEL CORONAVIRUS DU 25 SEPTEMBRE 2020 :

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence a eu lieu vendredi 25 septembre 2020 entre Mme Barbat-Layani, Secrétaire Générale du Ministère, et les fédérations syndicales.

La SG a rappelé que la situation est tendue d'un point de vue sanitaire. Le Gouvernement a pris de nouvelles mesures plus contraignantes. Les mesures de prévention précédentes sont maintenues.

On a eu une légère remontée du nombre des agents malades (392 sur l'ensemble du ministère au 18 septembre, soit 0,31% des effectifs). Les mesures prises par le Gouvernement sont strictes et amènent à une vigilance accrue sur des lieux tels que les restaurants administratifs.

Les fédérations ont mis l'accent sur les problématiques suivantes :

Télétravail : les 3 jours possibles sont peu ou pas appliqués dans les services. C'est pourtant un geste barrière supplémentaire, reconnu comme tel. A la DGFIP, il y a 5% de télétravailleurs seulement ! Les fédérations demandent une cartographie département par département, il faut que la réalité corresponde au discours officiel.

Réponse SG : le télétravail est développé de manière volontariste. Mais cela reste soumis à la question des équipements, de la problématique des applications métier, et à la continuité du service appréciée par les chefs. On est dans une phase intermédiaire entre le télétravail conventionné classique et un mode beaucoup plus souple lié à la crise. Le cadre général actuel est incitatif à aller au-delà de ce qui se pratiquait avant la crise mais le télétravail ne devient pas pour autant la norme.

Situation psychologique des agents : l'angoisse liée à l'incertitude, au danger sanitaire et aux discours flous est importante parmi les personnels.

Réponse SG : le dispositif d'accompagnement (cellule d'écoute) existe toujours.

Masques chirurgicaux : le port du masque obligatoire dans les bureaux est désagréable, mais selon la SG il y a peu de remontées négatives, les agents adhèrent majoritairement. Les dotations actuelles sont des masques en tissu. Les masques chirurgicaux sont attribués en priorité aux personnels hospitaliers.

Nettoyage des locaux : il n'est pas parfait partout. C'est un important point de vigilance pour le Ministère.

Jour de carence : a-t-il pour but de faire venir travailler des agents malades ? Dans la période, c'est criminel. Le supprimer serait une mesure de bon sens.

Réponse SG : on est dans un cadrage Fonction Publique. Pas de décision possible au niveau du Ministère.

Demande de suspension des réformes structurelles (fermeture de services, restructurations), qui rajoutent du stress au stress ambiant.

La SG a superbement ignoré cette demande, à laquelle aucune réponse n'a été apportée !

Cas contact : entre le début de l'isolement et les résultats du test, il y a une période de flottement. Comment la gérer ?

Réponse SG : les médecins de prévention sont là pour aider à la gestion de ces cas et prendre les mesures adéquates.

Problème de continuité pédagogique dans les écoles. Le SG fera un point avec chaque direction concernée. Il peut y avoir des problèmes d'organisation spécifique selon les formations en cours.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que nous nous installons dans un temps plus long que ce qu'on pouvait imaginer sur la gestion de cette crise sanitaire.

La CFTC sera attentive à l'évolution de la situation et alertera nos autorités en tant que de besoin si de nouveaux questionnements surgissent.

La prochaine rencontre ministérielle aura lieu dans 15 jours, sauf si la situation évolue notablement d'ici là.

La CFTC reste à votre disposition n'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions.

PRESSE CFTC : CONTACT

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com

